



***Décision Président de la Communauté d'Agglomération
de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane***

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET MOYENS GÉNÉRAUX

**EN ROUTE VERS LES J.O 2024 : LES STAGES DES PETITS CHAMPIONS - SIGNATURE
D'UN CONTRAT DE PRESTATIONS ARTISTIQUES AVEC MARJORIE DUBLICQ**

Considérant que la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay mène une action visant à déployer le dispositif « J'apprends à nager » au profit des bénéficiaires des huit Programmes de Réussite Educative du territoire, avec le soutien financier de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT - Crédits Politique de la Ville), de l'Agence Nationale du Sport (ANS) et en partenariat avec le Comité Départemental de Natation,

Considérant que dans ce cadre, la Communauté d'Agglomération souhaite mettre en place des ateliers d'échanges créatifs autour de la préparation des Jeux Olympiques 2024 visant à renforcer la relation parents-enfants, issus des quartiers concernés par la Politique de la Ville,

Considérant que Marjorie DUBLICQ a toutes les qualités artistiques pour proposer ces ateliers,

Considérant qu'en l'application de l'article R.2123-1.3° du code de la commande publique, il y a lieu de signer un contrat de prestations artistiques avec Marjorie DUBLICQ, domiciliée à Lestrem (62136), 830 rue Delflie, ayant pour objet l'organisation d'ateliers, qui se dérouleront dans les piscines communautaires concernées par l'opération « J'apprends à nager » et dans les locaux des Programmes de Réussite Educative du territoire du 31 mai au 10 novembre 2023, et ce pour un montant de 3 394,50 euros nets de taxe,

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 8 juillet, 29 septembre et 17 novembre 2020, 2 février, 16 mars, 13 avril, 25 mai, 19 octobre, 7 décembre 2021 et 31 mai 2022 donnant délégation au Président de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, la modification y compris par avenant et le règlement des marchés et accords-cadres de travaux, de fournitures et de services quel que soit leur montant.

Le Président,

DECIDE de signer un contrat de prestations artistiques avec Marjorie DUBLICQ, domiciliée à Lestrem (62136), 830 rue Delflie, ayant pour objet l'organisation d'ateliers, qui se dérouleront dans les piscines communautaires concernées par l'opération « J'apprends à nager » et dans les locaux des Programmes de Réussite Educative du territoire du 31 mai au 10 novembre 2023, et ce pour un montant de 3 394,50 euros nets de taxe.

PRECISE que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

INFORME que cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Béthune, le **30 MAI 2023**

Par délégation du Président
Le Vice-président délégué,



THELLIER David

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : **31 MAI 2023**

Et de la publication le : **31 MAI 2023**

Par délégation du Président
Le Vice-président délégué,



THELLIER David